

**Loi et règlements en matière de santé et de sécurité
Jurisdiction fédérale**

CCT-001

OBJECTIF GÉNÉRAL

Fournir aux participants une connaissance fondamentale de la législation en santé et sécurité sous juridiction fédérale afin d'améliorer les conditions de santé et de sécurité des lieux de travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Examiner l'histoire et la structure de la loi sur la santé et la sécurité au Canada.
- Identifier et expliquer les définitions, la ponctuation et les termes juridiques communs de la partie II du Code canadien du travail.
- Identifier et examiner les obligations, droits et responsabilités de l'employeur et des employés.
- Identifier et examiner les pouvoirs des agents de santé et de sécurité.